

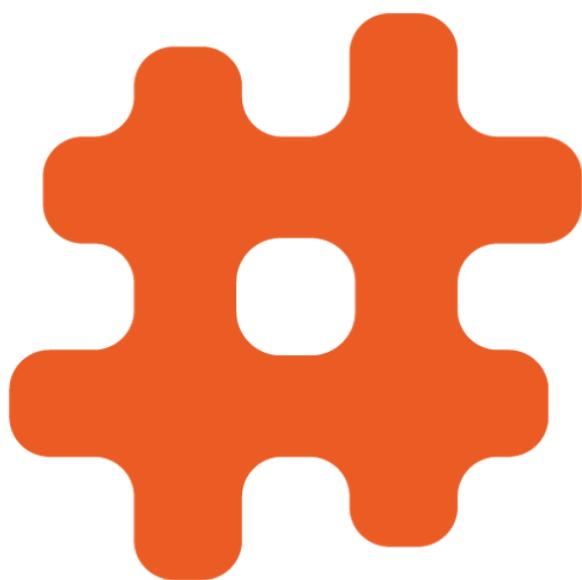
APPEL À COMPÉTENCES 2022

CAHIER DES CHARGES

Accompagnement à la création d'entreprises innovantes et solidaires en incubateur

PROPULSE PAR TAg35

Le propulseur d'entrepreneuriat collectif breton



DATE LIMITE DE DÉPÔT
DES OFFRES

20.07.2022

à minuit

TAg³⁵

Marquons l'**Ille-et-Vilaine**
par l'innovation sociale

Table des matières

Cadre général de l'action	3
Présentation de l'incubateur	3
Présentation des entrepreneur·euse·s et de leurs secteurs d'activité	4
Les domaines d'interventions et les objectifs des ateliers dans le cadre du prototypage	5
Lieu et conditions matérielles d'organisation.....	7
Livrables et prescriptions méthodologiques.....	7
Obligations particulières.....	7
Budget	8
Modalités de soumission de la proposition	9
Modalités et critères d'appréciation des offres	9

Cadre général de l'action

TAg35, marque référence de Startijenn (association loi 1901, créée par les Pôles ESS d'Ille-et-Vilaine et l'Urscop Ouest), vise à favoriser l'émergence et le développement d'innovations sociales sur le département 35.

TAg35 anime pour cela différents dispositifs dont :

- l'Idéateur (émergence)
- l'Incubateur d'entreprises d'Innovation Sociale (IS) et d'économie sociale et solidaire (ESS)
- le Révéléateur : Plateforme d'innovations sociales nées des territoires

Présentation de l'incubateur

Cet appel à compétences concerne l'animation d'ateliers collectifs que propose TAg35 dans son offre de services de l'Incubateur.

Pour cet incubateur, TAg35 cible les projets qui :

- # peuvent être initiés par une ou des personnes morales (association, collectivité par exemple)
- # contribuent à la résolution d'une problématique sociale et/ou qui développent une activité socialement innovante et/ou qui développe une activité d'utilité sociale
- # reposent sur un modèle économique pérenne
- # visent à créer des emplois en Bretagne et plus particulièrement en Ille-et-Vilaine

L'offre d'incubation repose sur un accompagnement adapté à chaque projet et une mise en réseau avec l'ensemble des partenaires, en fonction des besoins du projet et du niveau d'avancement dans le parcours.

D'une durée de 8 mois (prototypage) puis de 4 mois (lancement), la période d'incubation vise à faire évoluer le projet jusqu'à sa maturité. À ce titre, les équipes projets bénéficient :

- # d'un appui technique et méthodologique spécialisé sur les projets d'entreprises sociales
- # d'un appui-conseil individualisé pour la mobilisation de moyens indispensables à la formalisation et la consolidation du projet
- # d'une mise en réseau avec des partenaires complémentaires (réseaux de l'innovation sociale, partenaires techniques, partenaires financiers).
- # d'un accompagnement à la recherche de financements (directs ou indirects)
- # de la recherche de solutions d'hébergement du projet

La capacité d'accueil de l'incubateur est de 10 projets simultanément. La sélection des équipes s'effectue à l'issue du choix du comité partenarial de sélection selon ces critères :

- # le potentiel d'innovation sociale, l'intérêt, ou la réponse à un besoin avéré
- # la capacité du porteur de projet à mener à bien son projet
- # la faisabilité du modèle économique
- # le soutien effectif territorial, de collectifs, de bénéficiaires, ou de la collectivité
- # l'envergure du projet et son potentiel d'emploi
- # une gouvernance démocratique, les valeurs, le sens de l'action

Présentation des entrepreneur·euse·s et de leurs secteurs d'activité

- # Les participant·e·s sont des porteur·euse·s de **projets d'entreprise d'innovation sociale** au stade de prototypage de leur activité. Les entrées dans l'incubateur sont intervenues par appel à projets créant ainsi un effet de promotion.
- # **Niveau des participant·e·s** : les profils des porteur·euse·s ont été validés par le comité de sélection. Ils·elles sont en mesure de suivre et transférer un niveau élevé de formation tant qu'il reste pratique et opérationnel.
- # **Secteurs d'activité représentés** :

Les secteurs de développement des entreprises d'innovation sociale et d'entreprises sociales et solidaires sont très divers : agriculture, commerce, services, aide à la personne, aides aux entreprises, nouvelles formes de mobilité, entreprise numérique, sous différentes formes juridiques SIAE, SCOP, SCIC, association, SAS ESUS, etc.

Les domaines d'interventions et les objectifs des ateliers dans le cadre du prototypage

Dans le cadre de son parcours d'accompagnement, TAg35 propose un cycle d'ateliers mis en œuvre par des personnes ressources externes, complémentaire aux rendez-vous individuels et aux ateliers collectifs.

Ce cycle d'ateliers, objet de cet appel à compétences, est composé d'une série de 4 interventions planifiées sur 4 mois qui sont décomposés en lots.

La présente consultation concerne les lots 1 à 4, correspondant à 4 ou 5 jours complets

Attention :

- Le lot n°8 «Impact social et éthique du projet» ne saurait faire l'objet d'une réponse, cet atelier étant couvert en interne,
- Les lots N°5, N°13 et N°14 se dérouleront sur 1 journée 1/2, la première journée se déroulant de 09h à 17 et la matinée suivante de 09h à 12h.

Lot	Intervention	Thèmes proposés	Date 2022 - 2023
1	Définir son offre de service et design de service	Comment décliner une offre de service selon les besoins exprimés ? Comment prioriser les différents services envisagés ? Comment prototyper le service et l'expérimenter ? Design de service ? Comment prioriser les services à mettre en place ?	30/09/2022
2	Gouvernance dans l'ESS	Qu'est-ce que la gouvernance ? Application du quadrilatère de Desroches. Conseil d'administration, comité technique, comité de pilotage : Quelles différences ? Où commencent la décision managériale et la décision collective ? Quand commence la délégation ?	14/10/2022
3	Stratégie d'entreprise	Comment construire une stratégie pour son entreprise ? Qu'est-ce cela concerne ? Comment définir et fixer des objectifs stratégiques ? Comment élaborer un plan d'action ?	25/10/2022
4	Immobilier d'entreprise	Quels sont les différentes formes de contractualisation immobilières ? Quelles sont les règles élémentaires des différentes catégories et classes de bâtiment ? Savoir élaborer une stratégie immobilière en fonction de ses besoins	10/11/2022
5	Budget et financement	Comment monter le budget d'une entité d'utilité sociale ou d'économie sociale ? Quelles sont les grandes masses de budget ? Quelles sont les temporalités des versements des aides (trésorerie) ? Quelles sont les logiques des acteurs de financement, aides, subventions ? Comment augmenter son capital social ?	22/11/2022 + 23/11/2022 <i>matin, soit 1 journée ½</i>
6	Marketing et communication	Qu'est-ce qu'une stratégie commerciale ? Quelles sont les spécificités d'une stratégie adaptée à un projet d'utilité sociale ? Qu'est-ce qu'une stratégie de communication ? Comment communique-t-on en 2022 ? Comment vendre mon service ou produits d'utilité sociale ?	06/12/2022

7	Responsabilité juridique, bénévolat et choix du statut	Choix de statuts juridiques Montage hybride (SAS + asso, asso en holding, scic+sci) Levée de fonds et conservation(ou pas) de la capacité de décision. Statut du bénévole, limite du bénévolat, participation du bénévole en association, en Scic. Responsabilité juridique et pénale du dirigeant, directeur, président	20/12/2022
8	<i>Impact social et éthique du projet</i>	<i>Qu'est-ce qu'un modèle économique innovant ? Qu'est-ce que l'éthique d'un projet ? Comment travailler en collectif pour partager et sanctuariser l'éthique du projet ? Etude de cas et travail sur les porteurs de projet</i>	<i>10/01/2023</i>
9	Préparation aux pitches	Comment se roder à l'exercice de l'oral ? Que dois-je mettre en avant ? Comment gagner en confiance ? Comment s'assurer de transmettre son message ?	24/01/2023
10	Posture d'entrepreneur-e	Que veut dire la posture d'entrepreneur dans un projet coopératif et autogéré ? Comment peut-elle être portée par différentes personnes en même temps ? Trouver le juste milieu entre l'horizontalité d'un projet collaboratif tout en assurant la prise de décision.	07/02/2023
11	Gestion RH – obligations patronales	Aborder les différentes charges associées à un contrat de travail (Obligations patronales, complémentaire santé, cotisations sociales,...) Droit du travail en milieu associatif : quelles spécificités ?	21/02/2023
12	Levée de fonds	Préparer sa levée de fonds pour financer son projet, ce qui induit de connaître précisément la typologie des financeurs possibles, de construire sa stratégie et un calendrier.	07/03/2023
13	Speed consulting budgets et financements	Avoir un temps par projet pour apporter une expertise rapide sur des questions persistantes sur le modèle économique, sur le plan de financement, etc.	16/05/2023 + 17/05/2023 matin, soit 1 journée ½
14	Speed consulting juridique	Avoir un temps par projet pour apporter une expertise rapide sur des questions persistantes sur les aspects juridique du projet	20/06/2023 + 21/06/2023 matin, soit 1 journée ½

Objectifs des ateliers :

.TAg35 attend que les participant-e-s puissent transférer les connaissances acquises et les rendre opérationnelles dans le cadre de la construction de leur projet entrepreneurial, ce qui implique un temps de mise en pratique pour chaque atelier.

Chaque séquence portera, autant que possible, sur un corpus théorique et une mise œuvre sous forme d'atelier pratique.

L'accent sera porté sur les échanges entre l'intervenant-e et les participant-e-s, sur les études de cas, les exemples tirés de l'ESS, les outils fournis ainsi que les méthodologies.

Lieu et conditions matérielles d'organisation

- # Les ateliers auront lieu dans les locaux réservés par TAg35 aux 47 avenue des Pays-Bas 35200 Rennes. Il se peut que les temps se fassent exceptionnellement chez nos partenaires. Les locaux sont disponibles par transports en commun (STAR ligne C5, arrêt Pressoirs)
- # Le nombre de places disponibles est au maximum de 20 par séance afin de faciliter les échanges entre participant-e-s.
- # Dans le cas où le nombre de participant-e-s inscrit-e-s serait inférieur à 3 personnes, TAg35 se réserve le droit d'annuler l'atelier et de la reprogrammer.
- # Le format d'atelier souhaité est d'une journée, de 09h00 à 17h00. Le groupe peut décider d'avancer ou reculer ces horaires afin de faciliter l'accès à TAg35 en fonction des conditions de circulations.
- # Lors de chaque atelier, un support théorique sera remis à chacun-e des participant-e-s et à TAg35.
- # L'intervenant-e devra apporter, à chaque séance, le matériel de atelier (ordinateur, vidéoprojecteur, etc.). Attention la liaison wifi n'est pas garantie.
- # Les supports d'animation (documents, photocopies, etc.) sont élaborés, fournis et photocopiés par l'intervenant-e.
- # Le recours à des technologies modernes plus respectueuses de l'environnement sera apprécié.
- # Il convient de prévoir un échange téléphonique de préparation avec TAg35 et avec quelques participant-e-s afin de mieux comprendre leurs attentes.
- # TAg35 prendra à sa charge les aspects matériels suivants :
 - la mise à disposition des salles d'atelier
 - la convocation des participant-e-s
 - le suivi des inscriptions
- # Les sessions d'ateliers auront lieu selon le calendrier précisé dans le tableau page 5. Les éventuelles incompatibilités de date devront être anticipées dès la réponse à ce cahier des charges afin de reprogrammer l'atelier.

Livrables et prescriptions méthodologiques

Modalités de rendu de la mission : les livrables

- # Feuilles d'émargement par demi-journée, par séquences d'ateliers réalisés
- # Supports d'animation
- # Bilan écrit et évaluation de l'intervention
- # Réunion téléphonique de débriefing

Obligations particulières

La réalisation de cette mission est cofinancée par le FEDER, fonds européen. En conséquence, le prestataire retenu devra respecter certaines obligations liées à l'utilisation des Fonds structurels conformément aux prescriptions de la législation, notamment l'apposition du logo européen sur ses supports et de communication.

Budget

Chaque intervention durera 1 journée pour une valeur de 750€ nets de taxe et de 1125€ nets de taxe pour une journée et demie. Ce prix comprend l'ensemble des coûts externes y compris les déplacements.

La prestation sera réglée sur présentation d'une facture, et remise des différents livrables. Cette facture mentionnera impérativement :

- le destinataire de la facture : TAg35
- l'objet de l'intervention: Incubateur TAg35
- la nature de l'intervention : nom de l'atelier
- la date de l'intervention

Modalités de soumission de la proposition

Pièces à fournir et modalités de forme :

À partir de ce cahier des charges, l'intervenant-e soumettra une proposition comportant :

- # Le/les lot(s) sur lesquels vous souhaitez intervenir
- # Une fiche de renseignements de la structure, avec les noms et coordonnées de la personne référente pour cet appel à compétences, ainsi que ceux des intervenant-e-s
- # Une note d'intention (Compréhension, reformulation des enjeux de la thématique ; Méthode d'animation : participative, créative, etc. ; Outils utilisés pour l'appropriation par les bénéficiaires ; Originalité, initiatives, plus-values), d'un format d'une page recto-verso maximum
- # Le CV de chacun des intervenant-e-s précisant ses compétences et expériences
- # Vos références et des exemples d'intervention similaires

Modalités et critères d'appréciation des offres

La sélection se fera sur proposition écrite et, le cas échéant, sur présentation écrite ou orale complémentaire.

Critères de sélection :

- # Compréhension des enjeux et attendus de la mission (30 points) : Compréhension, reformulation des enjeux de la thématique ; Méthode d'animation : participative, créative, etc. ; Outils utilisés pour l'appropriation par les bénéficiaires ; Originalité, initiatives, plus-values ;
- # Qualité de la proposition (30 points) : Dossier complet, Précision et clarté du dossier. Acceptation du prix par jour proposé.
- # Expériences et références sur des missions similaires (40 points) : Compétences techniques vis-à-vis des axes de la thématique ; Expériences sur le même secteur d'activité ; Connaissance des acteurs de l'écosystème ESS d'Ille-et-Vilaine. Les propositions qui obtiendront le plus grand nombre de points sur chaque lot seront retenues. Les proposant seront informés des suites réservées à leur dossier dans les jours suivants la date limite de proposition.

**Date de réponse à votre candidature : jusqu'au 20 juillet 2022, minuit
(Sauf circonstances particulières).**

Nom et coordonnées de la personne référente de la consultation :

Ludovic THOMAS, 06.18.36.10.02, ludovic.thomas@tag35.bzh
TAg35, Propulseur d'entrepreneuriat collectif d'Ille-et-Vilaine
47 avenue des Pays-Bas, 352000 Rennes